

PLANS DU FUTUR MAGASIN

- Plan de masse** faisant ressortir les aménagements sur le parking prévus pour :
 - les cycles
 - les piétons
 - les personnes à mobilité réduite
 - les poids lourds
 - les véhicules légers
 - les parcs à vélos
 - les espaces verts
 - les bornes pour véhicules électriques
 - l'emplacement des équipements voués à la récupération des déchetstout en faisant apparaître la logique de circulation.
- Plan d'aménagement intérieur**
- Plan de récupération des eaux** pluviales et usées, ainsi que les techniques de prétraitement employées.
- Descriptif de traitement des eaux pluviales** : moyens employés afin d'augmenter la perméabilité des sols (stationnements de type « evergreen », noues paysagées, ...). Etude Hydraulique, ...
- Tableau loi Alur.**
- Insertions paysagères** (vues actuelles et vues futures) : fournir un montage photographique d'un recul suffisant et non directement centré sur le bâtiment concerné, pour pouvoir juger de l'intégration paysagère du projet.
- Notice paysagère** descriptive du projet (paysages et écosystèmes).
- ...

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Historique du point de vente actuel (date d'ouverture, surface de vente, ...)
- Historique du foncier
- Effectif actuel et futur
- Chiffre d'affaires actuel et futur
- Panier moyen actuel et futur
- Références cadastrales
- Livraison(s) actuelle(s) et future(s) par semaine et par type de camion
- Localisation de la centrale d'approvisionnement
- Préciser si le projet engendre la fermeture d'un autre point de vente
- Extrait K.Bis
- Pouvoir du pétitionnaire
- Énergie interne : mode de chauffage actuel et futur
- Justificatif(s) de propriété ou de location (attestation notariale, autorisation propriétaire, bail, ...)
- Si effectuées : Étude réglementaire RT2012 (Bbio), Étude d'approvisionnement en énergie, ou autre étude d'ingénierie
- Étude de flux
- ...

Liste non exhaustive, elle doit être adaptée au projet.